

# RESSOURCE EN EAU

## De quoi parlons-nous ?

La ressource en eau de notre territoire provient essentiellement des cours d'eau, mais également des réservoirs naturels ou artificiels (lacs, barrages) et des nappes d'eau souterraines (aquifères). A travers la « ressource en eau » nous traitons de la quantité d'eau disponible pour les différents usages (eau potable, agriculture, industrie, refroidissement centrales électriques, loisirs) et de sa qualité (écologique et chimique).



## HISTORIQUE

Au début de l'industrialisation, les rejets dans les milieux naturels des effluents industriels non traités ont entraîné une pollution massive des cours d'eau. Les industries déversaient directement leurs déchets dans les rivières et les lacs, introduisant des polluants tels que les métaux lourds, les produits chimiques toxiques et les déchets organiques.

Au cours du XXe siècle, la prise de conscience des impacts environnementaux a conduit à la mise en place de réglementations plus strictes. Les stations d'épuration par exemple ont été développées pour traiter les eaux usées industrielles et urbaines avant leur rejet dans l'environnement. Des efforts ont également été faits afin de réduire les pollutions diffuses d'origine agricole.

## SITUATION ACTUELLE



Le territoire de projet se situe sur le bassin hydrographique Adour-Garonne qui compte aujourd'hui 7,6 millions d'habitants. 1,5 million d'habitants supplémentaires sont attendus d'ici 2050.

Le déficit quantitatif actuel de la Garonne est estimé à 250 millions m<sup>3</sup> en exposant aux deux endroits et atteindra 1,2 milliard m<sup>3</sup> en 2050. D'un point de vue qualitatif, la dégradation de la qualité de l'eau due aux activités humaines

impacte la biodiversité, les milieux aquatiques et induit un surcoût de production d'eau potable. Enfin, ces dernières années, plusieurs territoires de la région ont connu des problèmes d'accès à la ressource entraînant des rationnements, des ravitaillements par camions citerne, des arrêts du secteur de la construction. L'eau est devenue un bien sous tension. Les usages de l'eau vont être bouleversés et la gouvernance de l'eau un sujet complexe et source de tensions.

## QUALIFICATION DU FACTEUR



Tendance lourde

Tendance émergente

Signal faible

## MATURITÉ DU FACTEUR



Naissant

Croissant

À maturité

Déclin

Disparition

## MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Le cycle de l'eau s'appréhende à grande échelle, au-delà du périmètre du projet notreDemain mené par l'AUAT. Néanmoins, les acteurs du territoire ont un rôle à jouer car tous les usages sont concernés (agriculture, industrie, collectivité et habitants).

Miser sur la nature, avoir un déploiement économique plus économe et moins polluant, sécuriser l'accès à la ressource en eau sont autant d'axes pour agir.

## IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL



La disponibilité de la ressource en eau influence le modèle territorial dans son organisation, son dimensionnement et ses perspectives d'évolution. Certains territoires (ex. CC Pays de Fayence

dans le Var) ont pris des moratoires sur l'acte de construire face à une ressource en eau en quantité insuffisante.

## IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR



Les effets de notre modèle territorial basé sur l'étalement urbain ont des effets sur la ressource en eau. Nous pouvons citer par exemple :

- L'imperméabilisation des sols provoquant des ruissellements, sources de pollutions et de dysfonctionnement du retour de l'eau aux milieux naturels,
- La perte de la biodiversité et la fragmentation des espaces naturels terrestres et aquatiques,
- La dégradation de la qualité de l'eau due notamment aux activités agricoles...

## HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION



### HYPOTHÈSE 1 : adaptation et sobriété, la goutte d'eau est respectée.

Dès 2050, les nappes d'eaux profondes du territoire ont reçu le statut de sanctuaire pour l'humanité. Les besoins en eau des activités humaines sont dirigés uniquement vers les réserves d'eau superficielle des cours d'eau.

L'ensemble des acteurs locaux (communes, métropoles, région, Agence de l'eau) conscients des atouts présents sur leur territoire, les Pyrénées, le Massif central, la Montagne Noire, s'organisent pour trouver des mix de solutions adaptées aux spécificités locales. Les pouvoirs publics se sont tournés vers la mise en place de politiques de sobriété plutôt que d'efficacité. EDF limite l'exploitation des barrages hydroélectriques grâce au développement massif des autres sources d'énergies renouvelables et, en tant que gestionnaire d'une ressource en danger, sensibilise les citoyens en organisant des visites gratuites de leurs installations expliquant le cycle de l'eau et les leviers pour le

préservé. Les consommations d'eau, induites par exemple dans l'industrie du textile, sont systématiquement inscrites sur les étiquettes des produits. Les réseaux et les modèles de financement du service d'alimentation en eau potable ont été rénovés pour permettre la généralisation de la sobriété.

La gouvernance de la ressource en eau se fait à l'échelle des bassins versants. L'échelle communale n'est plus compétente pour organiser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées. Les communes concentrent leurs efforts sur l'infiltration de l'eau à la parcelle et les solutions fondées sur la nature.

Les services écosystémiques rendus par l'agriculture sont reconnus et une nouvelle PAC permet au monde agricole de transformer ses modes de production tout en garantissant un modèle rémunérateur.

### HYPOTHÈSE 2 : la guerre de l'or bleu.

Pour faire face à la raréfaction de la ressource en eau, les principales firmes agricoles du territoire se sont organisées pour contrôler toutes les gigas bassines construites ces dernières décennies. Ces exploitants agricoles sont les seuls à pouvoir continuer à produire, sans pour autant pouvoir faire face aux épisodes de précipitations extrêmes qui érodent les sols. Les petites exploitations ont dû cesser leur activité face à des sécheresses toujours plus récurrentes.

Cependant avec les changements climatiques, les températures sont en hausse et les débits des cours d'eau en baisse. En parallèle, le cumul annuel des précipitations diminue.

Cela a pour conséquence l'arrêt de l'alimentation de gigas réservoirs. L'eau devient l'or bleu. Les modes de vie nomade se développent. Les populations se déplacent en fonction des saisons et des précipitations pour garantir un accès à l'eau.

Sur les territoires où la distribution de l'eau potable est encore assurée, les rationnements sont systématiques 6 mois dans l'année.

Le monde économique fortement dépendant de la ressource en eau connaît une crise sans précédent. A cette dernière s'ajoute une crise alimentaire, avec la perte des productions agricoles, et une crise énergétique liée à l'hydroélectricité et à l'électricité nucléaire.

### HYPOTHÈSE 3 : les pouvoirs publics gestionnaires de la ressource en eau.

Les pouvoirs publics ont créé quelques réserves d'eau sur des points stratégiques du territoire et en assurent l'exploitation. Les volumes d'eau octroyés sont conditionnés à des bonnes pratiques pour chaque usager (agriculteurs, industriels, collectivités).

La baisse des débits dans les cours d'eau et l'augmentation de la température de l'eau ont également amené les pouvoirs publics à se tourner vers les nappes d'eaux souterraines. Le traitement de l'eau superficielle, chargée en polluants et microbes, rendant son traitement trop coûteux. Un comité de nappe est créé pour chaque nappe phréatique, il en assure la gestion et le suivi très fin.

Tous les acteurs du territoire, y compris les acteurs du monde agricole, adaptent leurs pratiques, modes de productions, chaînes d'industrialisation, modes de vie, à la raréfaction de la ressource en eau. Les communautés de communes sont responsables de la déclinaison du plan de sobriété hydrique 2070 lancé par l'Etat. Ce plan comprend notamment la création d'un service public des économies d'eau et de valorisation des nutriments. Il permet notamment de valoriser les eaux usées en engrais pour l'agriculture et de diminuer drastiquement les consommations d'eau potable dans les bâtiments.



## RESSOURCES

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Adour-Garonne, 2022-2027.
- Stratégie d'adaptation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Vallée de la Garonne, Projet Life LIFE Eau&Climat, 2024.